

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 11 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 20 MAI 2021

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, PETIT Damien, CART Odile, THIEVENT Christiane

Absents excusés : MARESCHAL Michelle qui a donné pouvoir à PETIT Léo
LAURENT Éric qui a donné pouvoir à PACCARD Joël

Secrétaire de séance : BOUILLET Kevin

ORDRE DU JOUR :

- 1) Espace Claude PETIT
- 2) ONF / plan de relance de l'Etat – volet « renouvellement forestier » - demande d'aide
- 3) Demandes d'habitants
- 4) Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

4) Subvention pour travaux de rénovation des appartements au bâtiment du chalet : validation du nouveau plan de financement

Cette demande est acceptée à l'unanimité

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1) Espace Claude PETIT

Le conseil municipal lors de sa séance du 21 janvier dernier avait décidé de baptiser la salle polyvalente « **Salle Claude PETIT** ». **Suite à la diffusion du compte rendu et les remarques des habitants, le conseil décide de revenir sur sa décision et un espace « Claude PETIT » sera créé au Belvédère de Pupillin.**

La commune achètera une plaque commémorative et s'occupera de l'organisation de la cérémonie.

La date de cette manifestation sera définie ultérieurement en fonction des prochaines contraintes sanitaires.

2) ONF / plan de relance de l'Etat – volet « renouvellement forestier » - demande d'aide

Les communes propriétaires de parcelles forestières bénéficiant du régime forestier et ayant un document de gestion durable, peuvent donner mission à l'ONF pour reconstituer les peuplements forestiers ayant subi des dommages causés par les sécheresses des années 2018, 2019, 2020. L'aide de l'état peut atteindre 80%.

Le conseil décide à l'unanimité :

- **de donner délégation au maire pour déposer une demande d'aide à l'Etat au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières ;**
- **de désigner l'ONF comme opérateur pour réaliser les missions ci-dessous ;**
- **d'autoriser le Maire à signer tout document afférent.**

La demande concernera une plantation de 5ha de chênes, hêtres, sapins, mélèzes et érables.

Pour exemple, pour une parcelle de 3 hectares le coût total du projet est estimé à 28 317 € dont 1 500 € de frais de montage du dossier. L'aide demandée sera de 20 532 € soit un reste à charge pour la commune de 7 785 €.

3) Demandes d'habitants

- M. BORNARD Tony informe la commune qu'il se limitera au busage du fossé situé au droit des 2 entrées de son terrain où il construit son chai.
Le Maire donne lecture d'un courrier des familles CRINQUAND et JOLY concernant leurs craintes sur les évacuations d'eaux de pluie et des eaux usées après la construction du caveau de M. BORNARD Tony. Une réponse leur sera envoyée, le déversoir d'orage et les canalisations ayant été nettoyés récemment, il seront désormais régulièrement entretenus par l'employé communal. Le maire rappelle que le service instructeur a consulté tous les organismes concernés (Suez, Sogedo, Enedis, chambre d'agriculture...) comme le veut la réglementation. Concernant le réseau électrique, un nouveau transformateur sera installé pour renforcer la ligne qui connaît déjà des baisses de tension et des coupures dans les entreprises et habitations.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de M. CRINQUAND Judicaël qui souhaiterait que la commune prévoit des travaux de voirie Rue des Groseilles afin d'éviter que l'eau s'accumule dans l'affaissement qui longe sa maison.
Concerné par cette affaire, M. CRINQUAND Mickaël ne prend pas part au vote.
Le Maire rappelle que des travaux ont déjà été réalisés en 2019 mais n'ont pas permis de régler le problème.
Comme pour la demande de M. BORNARD Tony traitée lors du conseil municipal du 8 avril 2021, le conseil propose à l'unanimité d'autoriser M. CRINQUAND à réaliser les travaux sur le domaine communal à ses frais.
- Le Maire donne lecture d'un courrier des enfants du village qui souhaitent un City Stade sur Pupillin. Leur demande sera étudiée et le projet est déjà en cours de réflexion.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de Mme SCHEID Christine, titulaire d'un bail commercial au caveau du chalet qui souhaite quitter le logement au 31 août 2021. **Le conseil accepte à l'unanimité de réduire son préavis et l'autorise à quitter le logement au 31 août prochain.**
- Le Maire donne lecture d'un courrier de M. CRINQUAND Romaric qui demande que la commune mette en place des actions car depuis la construction du chai de M. BORNARD Tony, de l'eau s'écoule sur son terrain. Un courrier lui sera adressé et le Maire rappelle que la commune n'est pas compétente en la matière (les services concernés ont donné leur avis), cependant l'eau n'étant pas issue directement du terrain de M. BORNARD, celui-ci n'a jamais eu vocation à recevoir les eaux de ruissellement. Concernant la visibilité à la sortie de sa parcelle, la commune étudiera l'impact après l'édification du bâtiment.

4) Subvention pour travaux de rénovation des appartements au bâtiment du chalet : validation du nouveau plan de financement

La Préfecture, par courrier en date du 6 mai dernier, nous informe qu'elle accorde à la commune une subvention de 33 % pour les travaux de rénovation des appartements communaux du bâtiment du Chalet qui consiste à changer les radiateurs, changer des menuiseries et poser des volets roulants. **La commune avait demandé 30%. Il convient donc d'adopter le nouveau plan de financement suivant :**

Coût estimatif du projet

Principaux postes de dépenses (par nature)	Montant € HT
Menuiseries pvc et volets roulants	20 184,00
Radiateurs électriques	6 150,00
TOTAL	26 334,00

Plan de financement prévisionnel

Financeurs	Sollicité	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	x	8 690,22 €	33 %
DST Relance	x	8 775,00 €	33,32 %
Sous-total		17 465,22 €	
Autofinancement		8 868,78 €	33,68 %
Coût HT PREVISIONNEL		26 334,00 €	

Le plan de financement ci-dessus est adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

Le maire informe les conseillers que le devis de modification des panneaux d'informations aux entrées du village d'un montant de 180 € TTC a été signé.

INFORMATIONS

« Routes du jura »

Une randonnée touristique pour voitures anciennes et de collections traversera Pupillin le samedi 4 septembre à partir de 16h40.

« Parking cimetière »

Le Maire rappelle que le parking du cimetière est réservé aux personnes qui vont se recueillir sur les tombes de leurs proches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le maire

Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL

Kevin BOUILLET